

---

Don du conseil-général du district de Nancy, qui annonce avoir envoyé des effets d'habillement pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 3 pluviôse an II (22 janvier 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Don du conseil-général du district de Nancy, qui annonce avoir envoyé des effets d'habillement pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 3 pluviôse an II (22 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 533;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1961\\_num\\_83\\_1\\_36641\\_t2\\_0533\\_0000\\_12](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36641_t2_0533_0000_12)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

# Séance du 3 Pluviôse An II

(Mercredi 22 Janvier 1794)

Présidence de VADIER

1

Les officiers municipaux de la commune de Bois-Commun (1) écrivent à la Convention nationale qu'ils viennent de célébrer les victoires de la République, et de porter sur l'autel de la patrie les trésors de leur temple. Ils invitent la Convention à continuer ses travaux, et à ne descendre de la Montagne que pour leur apporter l'olivier de la paix teint du sang impur du dernier des tyrans (2).

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Boiscommun, 28 niv. II. A la Conv.] (4)

« Mise au pas par le délégué de Laplanche, notre commune suit en masse le char de la Révolution, il roule sans obstacles, au milieu des cris de Vive la République, à travers nos campagnes montagnisées. Dans sa course victorieuse, il éteint toutes ces passions liberticides et n'allume partout que le saint amour de la Patrie. Nous venons, dans une fête vraiment républicaine, de célébrer ses victoires et de porter sur ses autels les trésors de notre temple, cloches, fer, cuivre, plomb, or, argent, tout. Épiant depuis longtemps, le moment favorable, notre curé patriote, vient de donner sa démission. Nous sommes au courant et prêts à tous les sacrifices. Si nous étions fortunés, la Patrie disposerait de nos richesses, mais véritables sans-culottes, nos seuls dons civiques sont l'exemple de nos vertus républicaines, pour convertir les aristocrates; le feu de notre patriotisme, pour réchauffer les modérés; nos sueurs pour fertiliser la terre, nos bras pour défendre, nos cœurs pour adorer la Liberté. Législateurs investis de la confiance méritée du peuple, vous seuls pouvez assurer ses triomphes, fixer ses destinées immortelles. Continuez vos glorieux travaux et ne descendez de la Montagne que pour nous apporter l'olive de la paix teinte du sang impur du dernier des tyrans. »

PICHON (off. mun.), TRIPON (off. mun.), DUPRÉ (maire), CAILLARD (agent nat.), [et 5 autres signatures].

(1) Loiret.

(2) P.V., XXX, 31. Il semble qu'auparavant Monmayou ait fait lecture du procès-verbal d'une précédente séance, après quoi Levasseur aurait lu la correspondance (C. Eg., p. 179).

(3) B<sup>4n</sup>, 5 pluv. (suppl<sup>t</sup>).

(4) C 291, pl. 930, p. 23.

2

Lettre de la société populaire de Janville (1), par laquelle elle expose qu'elle a armé et équipé un cavalier pour la défense de la patrie, invite la Convention à rester à son poste jusqu'à la consolidation du gouvernement républicain.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

3

Le conseil-général du district de Nancy annonce à la Convention qu'il vient de faire partir pour l'armée 3138 paires de souliers, qui, ajoutées aux envois qu'il a faits jusqu'à ce jour, forme un total de 12039 paires de souliers: il annonce également qu'il envoie au général Hoche 6000 chemises provenant des dons faits par les citoyens de son territoire (3).

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

Le général Hoche, (écrivent les officiers municipaux de Nancy) vient de nous exposer les besoins de nos braves défenseurs, et nous inviter à lui envoyer tout ce qui est à notre disposition en souliers, bas et chemises; nous avons passé sur le champ 3138 paires de souliers qui, ajoutés à ceux que nous avons fait confectionner depuis le 18 septembre dernier, (vieux style) jusqu'au 28 de ce mois, et qui sont partis pour les armées, forment un total de 12 039 paires; nous lui envoyons aussi 6 000 chemises provenant des dons faits par nos concitoyens. On se porte en foule à la municipalité de cette commune pour y déposer des bas, des habits et des souliers, et nous espérons dans deux jours faire un nouvel envoi aussi considérable que le premier. (Applaudi) (5).

4

L'administrateur provisoire des biens nationaux envoie à la Convention un état, duquel il résulte que les adjudications de biens immeubles provenans d'émigrés, prononcées dans 115 districts, et qui lui sont parvenues dans le

(1) Eure-et-Loir.

(2) P.V., XXX, 31. B<sup>4n</sup>, 3 pluv. (suppl<sup>t</sup>).

(3) P.V., XXX, 32.

(4) B<sup>4n</sup>, 3 pluv. (suppl<sup>t</sup>).

(5) *Audit. nat.*, n° 487. Mention ou extraits dans *M.U.*, XXXVI, 56; *J. Fr.*, n° 486; *J. Sablier*, n° 1093; *J. Paris*, n° 388; *C. Eg.*, p. 179; *Ann. patr.*, p. 1736.